

## **SEJOUR PÉDAGOGIQUE A RIVESALTES POUR LES ÉLÈVES DE TROISIÈME**

**1-Objectif(s) et descriptif du projet :** Le projet mémoire concerne les six classes du collège soit 158 élèves de 3ème (incluant des élèves du dispositif Ulis). Ce projet est porté par Mme REMARS, professeure d'histoire-géographie, et Mme BEDDOUCH, professeure d'espagnol, et est soutenu par l'équipe d'histoire-géographie ainsi que, plus largement, par l'ensemble des équipes enseignantes.

Ce projet pédagogique interdisciplinaire vise à sensibiliser les élèves du collège et plus particulièrement les élèves de 3<sup>ème</sup> aux thématiques de la mémoire historique, notamment autour de l'exil républicain espagnol (Rétirada) et de la Seconde Guerre mondiale sur les thématiques de la Résistance et Déportation.

Ce projet permet à nos élèves d'approfondir leurs connaissances historiques de ces périodes, mais surtout de développer leur esprit critique au travers de visites de lieux de mémoires, de rencontres avec des professionnels, associations, et en se confrontant aux sources.

Ce projet a pour but in fine de lutter contre la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme et toute forme de discrimination, mais également de lutter contre l'oubli, contre les dérives du complotisme, du totalitarisme et promeut donc les valeurs citoyennes et les valeurs de la république en renforçant la participation active de nos élèves.

**Dans le cadre de ce projet des actions sont menées en amont dans plusieurs disciplines :  
Histoire Géographie / EMC, Français, Espagnol, EPS**

**Plusieurs autres actions sont menées au sein du collège :**

- Accueil d'une pièce de théâtre au sein du collège en lien avec la résistance sous l'Occupation en France.
- Mise en place d'ateliers de découverte en partenariat avec le mémorial de la Shoah.

**2- L'aboutissement de ce projet est un séjour pédagogique de deux jours dans le Roussillon intitulée « sur les chemins de la Retirada »**

Description du séjour :

Le séjour pédagogique se déroule sur deux jours avec une nuitée en centre d'hébergement. Le premier séjour se déroulera du 4 au 5 mai 2026 (classe de 302, 304 et 306) et le second se déroulera du 18 au 19 mai 2026 (classe de 301, 303 et 305).

Jour 1 : visite du mémorial de Rivesaltes, lieu de mémoire de conflits majeurs du 20<sup>ème</sup> siècle.

Visite du site classé de l'Anse de Paulies.

Jour 2 : Randonnée sur les chemins de la Rétirada sur des chemins balisés et accompagnée d'un guide de l'office du littoral. Visite du cimetière espagnol d'Argelès.

Précisions :

**L'hébergement en pension complète** (repas du soir du jour 1, nuitée, petit-déjeuner jour 2 et pique-nique jour 2)

Le départ pour les deux séjours se fera à 7h30 devant le collège. Le déjeuner du jour 1 est un pique-nique, un panier repas sera fourni par le collège pour les élèves demi-pensionnaires et par les familles pour les élèves externes. Les goûters sont pris en charge par le collège pour tous les élèves.

Les déplacements se feront en autobus (trajet aller-retour, déplacements et sorties sur place).

**Restitution envisagée suite au séjour :**

- réalisation d'un cahier de bord collaboratif par classe
- cette sortie pourra constituer un sujet d'oral au Diplôme National du Brevet sur les enjeux de lieux de mémoires.

**3 - Participation et modalités de paiement :**

La participation des familles est fixée à 110 euros par élève.

**Modalités :**

La somme de 110 euros est à verser au plus tard le 04 avril 2026 (délai de rigueur, le cas échéant, le voyage de votre enfant sera annulé) soit :

- **En ligne par télépaiement en accédant à <https://teleservices.education.gouv.fr>** (à privilégier pour un paiement en plusieurs fois)
- Par chèque bancaire établi à l'ordre de : collège Simone Veil
- En espèces au collège durant les horaires d'ouverture
- Par virement au compte de l'établissement COLLEGE SIMONE VEIL  
IBAN FR76 1007 1310 0000 0010 0255 008 BIC : TRPUFRP  
Mention du virement : nom élève et classe

**4 - Financements complémentaires**

Toutefois, dans la perspective de rendre le séjour pédagogique accessible à tous, le collège effectue plusieurs demandes de subvention et a notamment lancé une campagne de financement participatif via un service institutionnel :

**LA TROUSSE A PROJET**

Si des dons sont récoltés, un éventuel remboursement pourra être effectué après paiement. Les modalités de fonctionnement vous seront communiquées via un flyer à la rentrée des vacances de février.

Au besoin et en cas de difficultés financières, nous vous invitons à demander une aide auprès du fonds social de l'établissement par l'intermédiaire du secrétariat de gestion.

**5 - A prévoir, pour le dossier d'autorisation de participation au séjour (qui sera distribuée à la rentrée) :**

- Pièce d'identité
- Attestation d'assurance scolaire comprenant la responsabilité civile et la garantie individuelle accident (en cours de validité)
- Attestation de droits sécurité sociale

NB : Une réunion d'information pour les parents sera organisée le jeudi 12 mars à 17h30 en salle de conférence du collège.

